

VOS ACTEURS DE PRÉVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL



NOS SERVICES A VOTRE DISPOSITION

	Médecin du Travail	Assistant.e Médical.e et Action en Milieu de Travail (AMT)	Infirmier.ière en Santé au Travail (IDEST)	Assistant.e Santé et Sécurité au Travail	Conseiller.ère en EPI	Ergonome et Psychosociologue	Hygiéniste du Travail	Chargé.e de maintien en emploi
<ul style="list-style-type: none"> Information générale sur la Prévention, la santé au travail et le SMIA (fonctionnement, rôle, prestations...) Prise de contact et recueil des attentes des entreprises 								
<ul style="list-style-type: none"> Visite d'entreprise : connaissance du terrain Visite de poste de travail 								
<ul style="list-style-type: none"> Etude de poste 								
<p>Études spécialisées selon les risques professionnels et aide au diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> liées aux risques chimiques (aide à l'évaluation, prélèvements, ventilation) liées aux ambiances physiques : thermique, sonore, lumineuse, vibratoire... liées aux troubles musculo-squelettiques, lombalgies, risques psychosociaux, organisations du travail... 								
<p>Conseils réglementaires et techniques lors de l'aménagement de poste de travail, de ligne de production, d'agrandissement...</p>								
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de Fiche Entreprise : un outil tourné vers l'évaluation des risques Appui à l'élaboration du DU et sensibilisation à l'évaluation des risques : méthodes, outils, plan d'actions 								
<p>Information / Sensibilisation par groupe (10 à 12 personnes) à certains risques et aux mesures et moyens de prévention et de protection (travail sur écran, poussières de bois...)</p>								
<p>Conseils et propositions sur les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) : la protection auditive, corporelle, cutanée, des voies respiratoires, des yeux...</p>								
<p>Maintien dans l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Information sur les différents dispositifs existants Appui technique et conseil sur l'aménagement du poste 								
<ul style="list-style-type: none"> Aide à la mise en oeuvre de parcours professionnel (reclassement interne) Aide à la recherche de financement (montage de dossiers AGEFIPH et FIPHFP) 								





MÉDECIN DU TRAVAIL*

Anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire

- Conseille les employeurs et les salariés en matière de santé, sécurité, conditions de travail, maintien en emploi
- Effectue le suivi médical des salariés,
- Consacre au moins un tiers de son temps à des interventions dans les entreprises (démarche préventive pour mener des actions en vue d'améliorer les conditions de travail),
- Participe à des études et enquêtes de santé publique.



ASSISTANT/E MÉDICAL/E

- Est l'interlocuteur personnalisé des adhérents pour le suivi médical,
- Apporte une aide administrative et technique à l'équipe médicale pour le suivi individuel des salariés.



INFIRMIER/IÈRE EN SANTÉ TRAVAIL*

- Réalise des Visites d'Information et de Prévention, des Visites Intermédiaires et Visites Périodiques
- Réalise des études de poste individuelles avec les équipes de prévention pluridisciplinaires
- Réalise des visites en entreprise : connaissance du terrain et conseils employeurs
- Conduit des actions d'information et de sensibilisation à la prévention de la désinsertion professionnelle.



ASSISTANT/E ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

- Apporte un appui administratif aux actions en milieu de travail de l'équipe médicale,
- Assure la traçabilité et le suivi des actions réalisées en milieu de travail,
- Participe au suivi médical.



ASSISTANT/E SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Informe sur la Santé et la Prévention au Travail ainsi que sur le SMIA,
- Recueille les attentes et besoins des adhérents,
- Aide au repérage des risques dans l'entreprise,
- Effectue des sensibilisations (travail sur écran, évaluation des risques...).



CONSEILLER/ÈRE EN HYGIÈNE ET EPI

- Effectue des recherches, à la demande du médecin du travail, de l'infirmière de l'entreprise, de l'employeur ou des salariés afin de proposer les Equipements de Protection Individuelle les mieux adaptés aux situations de travail.



HYGIÉNISTE DU TRAVAIL*

- Etablit un bilan de la situation en entreprise,
- Accompagne à l'évaluation et la sensibilisation de certains risques (risque chimique, bruit, vibrations...)
- Accompagne la mise en place d'actions de prévention collectives et/ou individuelles
- Propose des axes d'amélioration et bâtit si besoin un projet correctif,
- Aide à la conception des postes et de l'environnement de travail.



ERGONOME ET PSYCHOSOCIOLOGUE *

- Etudie les postes de travail pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels,
- Aide à la conception (de postes, de lieux de travail), à l'aménagement des espaces de travail,
- Analyse les liens entre l'organisation du travail et les risques professionnels.



CHARGÉ/E DE MAINTIEN EN EMPLOI*

- Accompagne et appuie les entreprises et les médecins du travail lorsque le salarié, dont le handicap survient ou s'aggrave, voit son emploi menacé,
- Travaille en réseau avec différents acteurs (AGEFIPH/FIPHP, MDPH/MDA, Service Social de la CARSAT, Médecin Conseil CPAM, OPCO...) afin de favoriser le maintien en emploi dans l'entreprise.



TOXICOLOGUE INDUSTRIEL (SPSTI des Pays de Loire)

- Intervient en tant qu'expert dans l'évaluation du risque chimique en appui des médecins et des hygiénistes du travail.



***Contribue à la prévention de la désinsertion professionnelle**



AUTRES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

- CARSAT, ARACT, OPPBTP, INRS, CCI...